

Rémunération des élus	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire : Yvon Bériault (incluant la MRC) de janvier à octobre	19 553 \$	7 390 \$
Maire : David McKay (incluant la MRC) de novembre à décembre	1 902 \$	884 \$
Conseiller # 1 : Raymond Leclair de janvier à octobre	3 366 \$	974 \$
Conseillère # 1 : Nathalie Lanthier de novembre à décembre	269 \$	97 \$
Conseiller # 2 : François D'André de janvier à octobre	3 523 \$	974 \$
Conseillère # 2 : Mélissa Morin de novembre à décembre	269 \$	97 \$
Conseiller # 3 : Robert Théorêt de janvier à octobre	3 882 \$	974 \$
Conseillère # 3 : Kim Jones de novembre à décembre	269 \$	97 \$
Conseiller # 4 : Paul Gauthier de janvier à décembre	2 844 \$	1 071 \$
Conseillère # 5 : Linda Major de janvier à octobre	2 634 \$	974 \$
Conseiller # 5 : Danny Raymond de novembre à décembre	269 \$	97 \$
Conseiller # 6 : Jean-Marie Lavoie de janvier à octobre	2 634 \$	974 \$
Conseillère # 6 : Valérie Camiré de novembre à décembre	269 \$	97 \$

L'auditeur, la firme de comptables Poirier & Associés, indique dans leur rapport que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2021, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les états financiers pour l'année 2022 sortiront sous peu, au mois de juillet 2023. Notre équipe travaille très fort à relever la tâche et mon rapport sur les faits saillants de 2022 sortira avant la fin du mois de juillet 2023.

Je profite de l'occasion pour remercier notre personnel dévoué, les membres du conseil ainsi que tous les bénévoles qui travaillent fort à ce que notre municipalité soit aussi active. Votre implication fait toute la différence, merci !

David McKay,
Maire de Saint-Télesphore